



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 14 AVRIL 2026 à 20 HEURES
A LA SALLE POLYVALENTE DU BRU à SAINT-JEURES**

Le 14 avril 2026 à 20 heures, les délégués communautaires des communes du Chambon/Lignon, de Chenereilles, du Mas de Tence, du Mazet Saint-Voy, de Saint-Jeures et de Tence, légalement élus, se sont réunis dans la salle polyvalente du Bru à Saint-Jeures, suite à la convocation qui leur a été adressée par David SALQUE-PRADIER, Président de la CCHL en date de 7 avril 2026.

Présents : Bénédicte ANDRE, Pascale BLANC, Rose-Marie BROTTES, Coraline CAPON-BLANC, Yvan CHARREYRON, Annie DERRIAZ, Marie-Josée DIGONNET, Philippe DIGONNET, Frédéric GROS, Ludovic FAURIE, André FERRAPIE, Mazarine MAISONNY, Franck MOUNIER, Christian OUILLO, Cyril POCHELON, Thierry QUESADA, William RIFFARD, Nathalie ROBERT, Patrice ROUSSON, Frédéric ROUX, David SALQUE-PRADIER, Jean-Noël SOUVIGNET, Mickaël SUCHAIL, Karine VALLA.

Absents représentés : Isabelle DARDELET (avait donné pouvoir à William RIFFARD).

Elu secrétaire de séance : Yvan CHARREYRON.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 25
- Votants : 25

1 – Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil communautaire désigne Yvan CHARREYRON comme secrétaire de séance (unanimité).

2 – Désignation de deux assesseurs pour les opérations de vote :

Le Conseil communautaire désigne à l'unanimité André FERRAPIE et Mazarine MAISONNY comme assesseurs pour les opérations de vote.

3 – Election du Président :

Rose-Marie BROTTES (doyenne de l'assemblée) fait procéder à l'élection du Président. David SALQUE-PRADIER est élu Président et installé.

Ludovic FAURIE quitte la séance, les membres présents ou représentés ne seront que 24.

Le Chambon-sur-Lignon

Chenereilles

Le Mas de Tence

Le Mazet Saint-Voy

Saint-Jeures

Tence

**Haut
Lignon**

4 – Détermination du nombre de Vice-présidents :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour fixer le nombre de Vice-présidents à 6.

5 – Election du 1^{er} Vice-président :

Nathalie ROBERT a été élu 1^{ère} Vice-Présidente de la CCHL.

6 – Election du 2^{ème} Vice-président :

Karine VALLA a été élu 2^{ème} Vice-Présidente de la CCHL.

7 – Election du 3^{ème} Vice-président :

Rose-Marie BROTTES a été élu 3^{ème} Vice-Présidente de la CCHL.

8 – Election du 4^{ème} Vice-président :

Pascale BLANC a été élu 4^{ème} Vice-Présidente de la CCHL.

9 – Election du 5^{ème} Vice-président :

Philippe DIGONNET a été élu 5^{ème} Vice-Président de la CCHL.

10 – Election du 6^{ème} Vice-président :

Yvan CHARREYRON a été élu 6^{ème} Vice-Président de la CCHL.

11 – Désignation des membres du bureau communautaire :

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité les membres du bureau communautaire :

- Monsieur David SALQUE-PRADIER, Président et Maire de Tence,
- Madame Nathalie ROBERT 1^{ère} Vice-Présidente,
- Madame Karine VALLA, 2^{ème} Vice-Présidente,
- Madame Rose-Marie BROTTES, 3^{ème} Vice-Présidente,
- Madame Pascale BLANC, 4^{ème} Vice-Présidente,
- Monsieur Philippe DIGONNET, 5^{ème} Vice-Président et Maire de Chenereilles,
- Monsieur Yvan CHARREYRON, 6^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Christian OUILLON, Maire de Saint-Jeures,
- Monsieur Cyril POCHELON, Maire du Mas de Tence,
- Monsieur Thierry QUESADA, Maire du Mazet Saint-Voy,
- Monsieur Jean-Noël SOUVIGNET, Maire du Chambon/Lignon.

12. Lecture de la charte de l'élu local :

David SALQUE-PRADIER procède à la lecture de la charte de l'élu local, dont un exemplaire est remis à chacun.

13 - Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 26 février 2026 :

Le procès-verbal du conseil communautaire du 26 février 2026 est approuvé à la majorité (13 voix pour et 11 abstentions).

Le secrétaire de séance
Yvan CHARREYRON

